

Image not found or type unknown



Mon mari va toucher ma prime pour l'emploi

Par **vero2878**, le **03/08/2008 à 12:50**

je suis passé en conciliation le 2 juillet, je suis déjà parti de mon domicile depuis le mois d'avril. je dois touché la prime pour l'emploi mais le cheque va arriver au domicile fiscal donc la ou est encore mon mari. j'ai été au impot pour leur signaler mais il ne peuvent rien faire. cela veut dire que mon mari va toucher un cheque de plus de 1000 euros. cela me mets dans une rage folle. avez vous une solution à m'apporter ?????